



Point de contact CERV - France

167 Bd de la Villette, 75010 Paris
(+33) 01 80 05 27 41
cervfr@cidem.org



Avec le soutien de




**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



CERV France



@cervfrance



Programme CERV



**Programme
Citoyens, Égalité,
Droits et Valeurs**



Volet 2
Égalité, Droits et
Égalité de Genre

OBJECTIFS DU VOLET

- Protéger et promouvoir les droits et les valeurs inscrits dans les traités
- Construire une Union européenne plus démocratique, respectueuse de l'État de droit, des droits fondamentaux et du dialogue citoyen, des principes de transparence et de bonne gouvernance, et octroyant une place à la société civile



Promouvoir l'égalité et combattre le racisme, la xénophobie et la discrimination

Priorités

1. Lutte contre la discrimination, le racisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance, y compris l'antitsiganisme, le racisme anti-Noirs et anti-Asiatiques
2. Lutter contre l'antisémitisme
3. Lutter contre la haine antimusulmane
4. Promouvoir la gestion de la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail
5. Lutter contre les discriminations LGBTQIA+
6. Soutien aux autorités publiques

Critères d'éligibilité

- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Subvention de 100 000 € minimum (150 000 € pour les priorités 1,4 et 5)
- Projet de 12 à 24 mois (P4 et P5 entre 12 et 36 mois)
- Préfinancement de 80%

Pour les priorités 1, 2.1, 3.2, et 5 :

- Les coordinateurs doivent être à but non lucratif

Pour sous-priorités 2.2 et 3.2 :

- Les coordinateurs doivent être des autorités publiques

Égalité, inclusion et participation des Roms

Priorités

Cet appel vise à renforcer la mise en place de processus nationaux de concertation dans les États membres, par le biais de plateformes nationales pour les Roms.

Critères d'éligibilité

- Points de contact nationaux pour les Roms, partenaires privés ou publics
- Projet national ou transnational
- Subvention 100 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois

Promouvoir l'égalité de genre

Priorités

1. Soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
2. Promouvoir et soutenir la mise en oeuvre des dispositions de la directive sur la transparence salariale
3. Soutenir la participation et la représentation égales des femmes et des hommes dans la prise de décisions
4. Lutter contre les stéréotypes de genre dans les médias et la publicité

Critères d'éligibilité

- Organisations de la société civile, autorités publiques ou organisations internationales, à but non lucratif
- Les organisations à but lucratif doivent obligatoirement s'associer à des entités publiques ou à but non lucratif
- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Subvention 100 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement de 80%

Sensibilisation à la législation sur la protection des données

Priorités

Cet appel a pour but d'encourager les initiatives visant à encadrer et promouvoir les droits concernant la législation sur la protection des données personnelles

Critères d'éligibilité

- Autorités nationales de protection des données, partenaires publics ou privés
- Projet national ou transnational
- Subvention de 100 000€ minimum